

Désignation de l'entreprise : SAS AMCS TECHNOLOGIES								Néant ☐ *		
		Exercice N						Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	7 896 183	FB	292 161	FC	8 188 344		6 491 990	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services *} \end{array} \right.$	FD		FE		FF				
		FG	4 125 088	FH	2 594 095	FI	6 719 184		6 296 400	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	12 021 271	FK	2 886 256	FL	14 907 527		12 788 390	
	Production stockée *					FM				
	Production immobilisée *					FN				
	Subventions d'exploitation					FO	7 500		9 501	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	362 572		354 520	
	Autres produits (1) (11)					FQ	9		1 085	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	15 277 608		13 153 495
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	5 869 087		2 868 960	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	(1 861 707)		(486 085)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	32 205		20 601	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	2 196 949		1 732 300	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	149 468		160 802	
	Salaires et traitements *					FY	3 332 044		3 132 715	
	Charges sociales (10)					FZ	1 213 345		1 132 402	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	511 320		474 747
							GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD				
	Autres charges (12)					GE	231		89	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	11 442 943		9 036 533
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	3 834 665		4 116 962
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM				
	Différences positives de change					GN	55		492 970	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO				
	Total des produits financiers (V)						GP	55	492 970	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	14 593		12 871	
	Différences négatives de change					GS			702	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT				
Total des charges financières (VI)						GU	14 593		13 574	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(14 538)		479 396	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	3 820 127		4 596 359	

Désignation de l'entreprise SAS AMCS TECHNOLOGIES				Néant ☐ *		
		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	3 563	8 902	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	29 452	16 445	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		45 898	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	33 015	71 245	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	385	46 764	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	5 321	5 237	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	5 706	52 001	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	27 309	19 244	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	785 324	1 032 038	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	15 310 678	13 717 710	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	12 248 565	10 134 145	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)			HN	3 062 112	3 583 564	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	52 821	57 370
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	362 572	354 520
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5		A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6		obligatoires A9		
		dont cotisations facultatives Madelin A7	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
CESSION IMMOBILISATIONS			5 321		29 452	
RBT ASSURANCE					3 563	
AMENDES ET PENALITES			35			
CH. EXCEPTIONNELLES DIVERSES			350			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
			Charges antérieures		Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise : SAS AMCS TECHNOLOGIES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 36 RUE DE LAMIRAULT		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 4 5 2 4 3 9 4 9 0 0 0 0 4 9		Néant ☐ *						
		Exercice N, clos le, 31122022	N-1 31122021					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	221 003	AC	191 001	30 002	27 365
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AC			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	3 883 179	AS	3 392 844	490 336	501 587
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 593 658	AU	813 013	780 645	769 952
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD	540	BE		540	540
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières *	BH	77 169	BI		77 169	77 921
	TOTAL (II)		BJ	5 775 549	BK	4 396 858	1 378 692	1 377 364
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	4 976 729	BU		4 976 729	3 115 022
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	358 412	BW		358 412	21 230
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	5 442 940	BY	140 176	5 302 764	5 678 988
		Autres créances (3)	BZ	1 207 378	CA		1 207 378	502 054
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
		Disponibilités	CF	11 885 764	CG		11 885 764	11 479 002
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	36 317	CI		36 317	41 759
		TOTAL (III)	CJ	23 907 540	CK	140 176	23 767 364	20 838 055
		Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
Ecarts de conversion actif * (VI)		CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	29 683 089	IA	4 537 034	25 146 055	22 215 419	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	77 169	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

Désignation de l'entreprise SAS AMCS TECHNOLOGIES			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :105 000.....)	DA	105 000	105 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 500	10 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	19 295 577	15 712 013
	Report à nouveau	DH	(471 386)	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	3 062 112	3 583 564
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	22 001 803	19 411 077
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	380 036	553 228
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	16 077	2 731
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	84 266	77 410
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 171 565	677 649
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 488 293	1 478 071
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	4 015	15 253
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	3 144 252	2 804 342	
	Ecart de conversion passif *	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	25 146 055	22 215 419	
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 855 826	2 348 912
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	2 015	2 386

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

« A M C S TECHNOLOGIES »
Société par actions simplifiée au capital de 105.000 €
Siège social : 36, rue de Lamirault – 77090 Collégien
452 439 490 RCS MEAUX

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 18 DECEMBRE 2023

...

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le **BENEFICE** net comptable de l'exercice s'élevant à la somme de **3.062.112,21 €** de la manière suivante :

- En augmentation du poste « autres réserves » qui est porté à **20.454.833,00 €**
Ce poste, d'un montant de 19.295.577,22 € au 31 décembre 2022, a été réduit à 17.392.720,79 € suite aux distributions de dividendes du 20 mars 2023 et du 26 juin 2023 pour un montant global de 1.902.856,43 €.

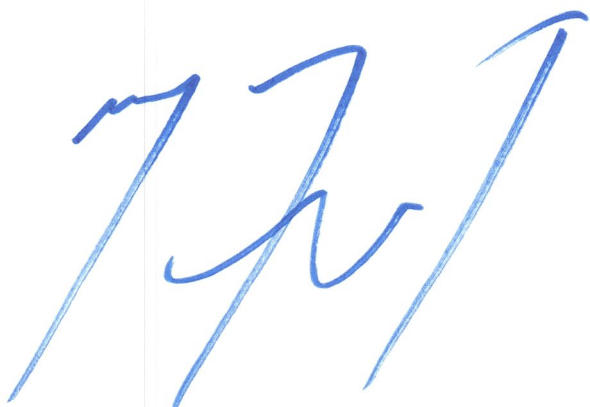
L'Associé Unique reconnaît en outre, le montant des distributions de dividendes intervenues au titre des trois précédents exercices sociaux :

Exercices	Dividendes	Autres revenus distribués
Le 26 juin 2023		788.571,43 € prélevés sur le poste autres réserves
Le 20 mars 2023		1.114.285,00 € prélevés sur le poste autres réserves
31.12.2021		
31.12.2020	-	

...

Pour copie certifiée conforme

L'ASSOCIE UNIQUE & PRESIDENT
Monsieur Mohamed CHETTIBI



AMCS Technologies

Société par actions simplifiée au Capital de 105.000€

~~~~~

Siège social  
36, rue de Lamirault  
77090 COLLEGIEN

RCS MEAUX 452 439 490

~~~~~

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

INSIGHT
AUDIT - CONSEIL
Expert Comptable
Commissaire aux comptes



A Messieurs,
Les Associés,
de la SAS
AMCS Technologies

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Président, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AMCS Technologies relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société AMCS Technologies SAS à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel du Président et dans les autres documents adressés à l'associé sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes.

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Fait à Paris,

Le 7 décembre 2023

Pour le Cabinet INSIGHT
Commissaire aux comptes
Membre de la CRCC de Paris



Chantal EClOU
Commissaire aux comptes
Membre de la CRCC de Paris